

Rechtsprechung / 1. Kernstrafrecht / 1.3 Schwerpunkt Strafen und Massnahmen

Nr. 15 CEDH, Troisième Section, Arrêt du 9 janvier 2018, Affaire Kadusic c. Suisse – Requête n° 43977/13

Art. 5 CEDH; art. 4 Protocole n° 7 à la CEDH; art. 59 et 65 al. 2 CP: interdiction de condamner le prévenu deux fois pour les mêmes faits; mesure thérapeutique institutionnelle; modification de la sanction.

Le prononcé subséquent d'une mesure thérapeutique institutionnelle est admissible dans la mesure où il existe un rapport de causalité suffisant au sens de l'art. 5 ch. 1 let. a CEDH avec le...

Dieses Dokument ist für Abonnenten oder Pay-per-Document-Kunden zugänglich.

Abonnieren ↗

Kaufen ↗

🔑 Login